

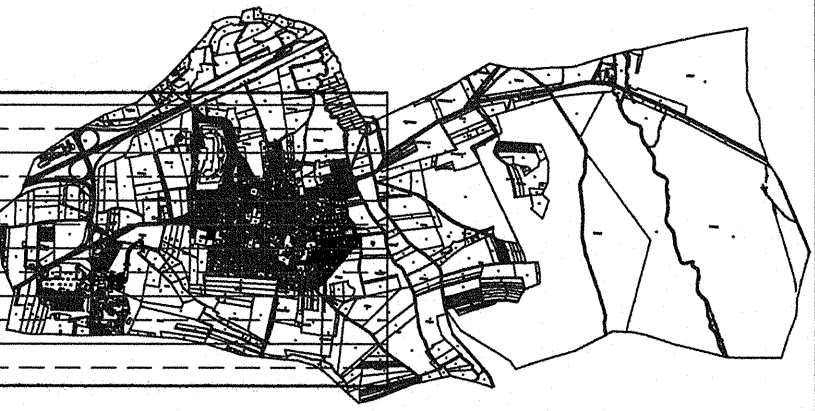
COMMUNE DE BESSONCOURT	
PLAN LOCAL D'URBANISME	
DOCUMENT GRAPHIQUE n°1 feuille n°1	
PLU APPROUVE date : 09 JUIN 2010	
PLAN DE ZONAGE	
Echelle: 1/2 000 plan édité le : 22/06/2010	
☎ 03 81 98 57 53 ✉ 03 81 98 41 77 ATELIER D'URBANISME ET D'ARCHITECTURE PHILIPPE REGNIER 1 Bis rue de Champvaillen 25200 BETHONCOURT	
site: regnic.architecteinfoormis.fr	

DOCUMENT GRAPHIQUE N°1
feuille n°1

PLAN DE ZONAGE

Echelle: 1/2 000

plan édité le : 22/06/2010



☎ 03 81 98 57 35
☎ 03 81 98 41 77

**ATELIER D'URBANISME ET D'ARCHITECTURE
PHILIPPE REGNIER**

1 Bis rue de Champvallon
25200 BETHONCOURT

atelierregnier.architecte@orange.fr



ZONES URBAINES	U-C Zone Urbaine centrale à forte mixité (correspondant au centre Bourg et à ses continuités intégrant habitat, commerces, activités, services...) U Zone Urbaine générale (à dominante d'habitat intégrant services et activités) U-E Zone Urbaine à vocation d'équipements essentiellement commerciaux U-F Zone Urbaine liée aux activités et de l'autoroute (A.P.R.R.) U-L Zone Urbaine intégrant des équipements de loisirs situé en zone potentiellement inondable
ZONES A URBANISER	AU Zone à urbaniser à dominante habitat AU-37 Zone à urbaniser pouvant intégrer des activités artisanales AU-E Zone à urbaniser pouvant intégrer essentiellement des activités commerciales et de services AU-EP Zone à urbaniser à vocation d'équipements et services publics à forte sensibilité paysagère AU-F Zone à urbaniser liée aux activités de l'autoroute (A.P.R.R.) AU-L Zone à urbaniser à vocation de loisirs et d'équipements publics ZAC "Les Rives de l'Autruche"
ZONES NATURELLES	N Zone naturelle générale N-mh Zone naturelle intégrale fort (monument historique) A Zone agricole
	Espaces boisés classés Emplacement réservé Limitation des zones Limite de la commune

LE DROIT DE PREEMPTION (D.P.U.) URBAIN S'APPLIQUE A TOUTES LES CATEGORIES DE ZONES U ET AU